

Compte-rendu réunion du Comité de quartier Montrouge Est du 29 septembre 2025 de 18h30 à 20h30

Présents :

Membres de droit : Monsieur Jean-Pierre DAVIAUD, Président du comité de quartier, Monsieur Jacques MELEDJE, Vice-Président du comité de quartier, Madame Dominique ARMANO-PELLAN, représentante de l'association de quartier et Madame Delphine BATALINE, représentante des entrepreneurs du quartier.

Membres du collège des habitants : Madame Anne SOURCIS, Madame Marie-Pierre DORVILLE, Madame Marie DESMONS-DOS SANTOS, Monsieur Christophe BERTHELOT, Monsieur Tum THACH, Madame Chloé MICALLEF, Monsieur René CADOUEL, Madame Evin ASLAN, Monsieur Benoit RICHER, Monsieur Jean-Philippe BERNIER, Monsieur Julien REMAUD, Madame Hinda HEFAÏSSIA, Monsieur Jean-Bernard CARIOU, Monsieur Marco MELLOUL et Monsieur Nicolas PELLETIER.

Equipe du Pôle Démocratie participative : Monsieur Alex CHERAMY, Chargé de projets et Madame Virginie CANDUSSO, Assistante du Pôle Démocratie participative.

Excusés :

Membres du collège des habitants : Madame Roxana VERMEL, Madame Sandrine BERNIER, Madame Karen PINOT, Monsieur David WIZMAN, Monsieur Luc SORREL-DEJERINE, Monsieur Dominique CARTERON, Monsieur Ewen GIBOIRE et Monsieur Jean-Nicolas HELMER.

Absente :

Membre du collège des habitants : Madame Alicia BENET.

Rappel de l'ordre du jour :

- I. **Suggestions d'emplacements pour le stationnement deux-roues**
- II. **Retour sur la consultation Romain Rolland/Dr Lannelongue**
- III. **Budgets participatifs : retour sur le Grand Oral**
- IV. **Compte-rendu des travaux et réflexions des Commissions**
- V. **Echanges, remarques et questions diverses**

Monsieur Jean-Pierre Daviaud, Président du comité de quartier et Monsieur Jacques MELEDJE, Vice-président du Comité de quartier remercient les membres du comité de quartier de leur présence.

Avant de commencer la réunion, les membres du Comité de quartier sont invités à choisir un volontaire pour rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion. En l'absence de volontaire, le compte-rendu sera donc rédigé par le Pôle Démocratie Participative.

Monsieur Daviaud profite de cette introduction pour partager le retour du groupe « La Poste » suite à la demande du Comité de quartier : ajouter une boîte aux lettres dans le quartier.

La poste est favorable à l'implantation d'une boîte aux lettres angle rue de la Vanne/Boulevard du Général de Gaulle à condition de supprimer celle située angle de la rue Estienne d'Orves/avenue Aristide Briand (une dizaine de lettres par levées uniquement).

Le Comité de quartier Montrouge EST accepte cette proposition.

I. Suggestions d'emplacement pour le stationnement deux-roues :

Les membres sont invités à proposer des emplacements pour du stationnement deux-roues au sein du quartier.

Choix d'emplacement pour 1 Vélobox et d'arceaux vélos.

Concernant la vélobox, des suggestions sont proposées comme :

1- Devant le garage Nissan de l'avenue Aristide Briand à l'unanimité.



2- Rue de Gentilly en second choix.

Concernant les arceaux vélos et 2 roues motorisés :

Le comité de quartier souhaiterait avoir un plan faisant figurer les emplacements relevant de la loi LOM (places de stationnement qui seront supprimées au bas des feux au niveau des carrefours pour donner plus de visibilité), afin de leur permettre de faire un choix plus judicieux. Néanmoins, il serait important de tenir compte des besoins fréquents des voies suivantes :

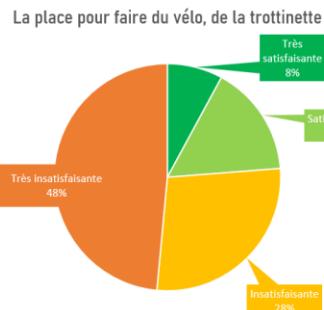
- Boulevard du Général de Gaulle ;

- Rue de la Vanne à proximité de l'école et du gymnase ;
- Rue de Gentilly ;
- Passage Briand devant l'école ;

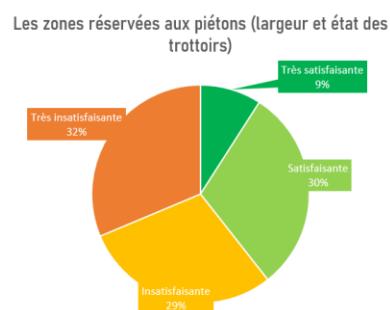
II. Retour sur la consultation Romain Rolland/Dr Lannelongue :

Les résultats ont été présentés par le pôle Démocratie participative et seront prochainement communiqués à la Ville de Paris, dans la continuité de la convention co-signée :

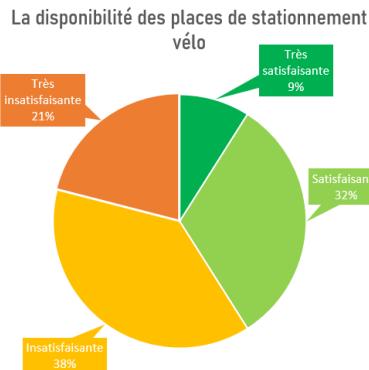
2. Votre avis sur le secteur



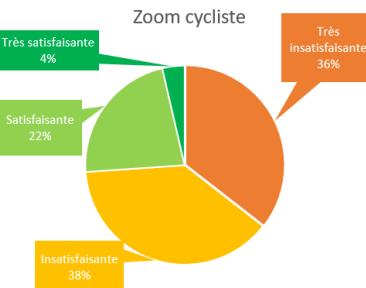
- 76% des répondants sont insatisfaits de la place pour faire du vélo, de la trottinette.

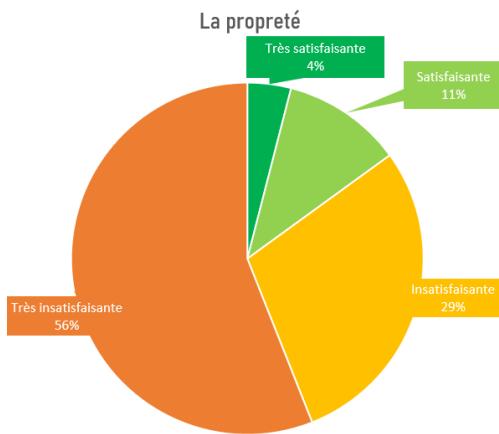


- 61% des répondants sont insatisfaits de la largeur et de l'état des trottoirs.

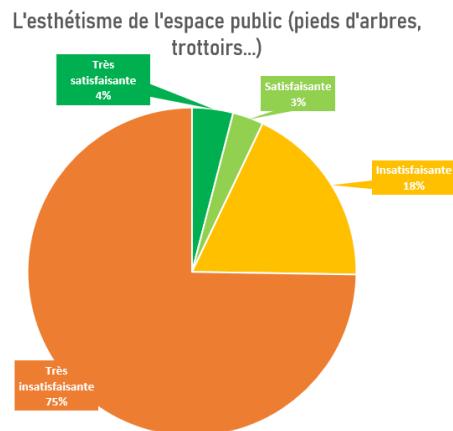


- 59% des répondants sont insatisfaits, concernant la disponibilité des places de stationnement vélo. 74% pour les répondants possédant un vélo.

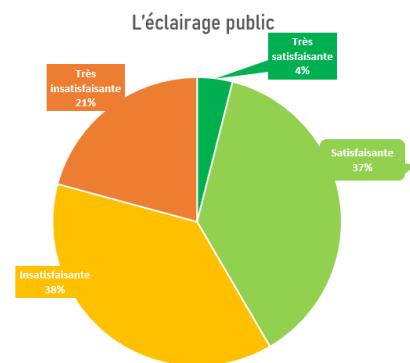




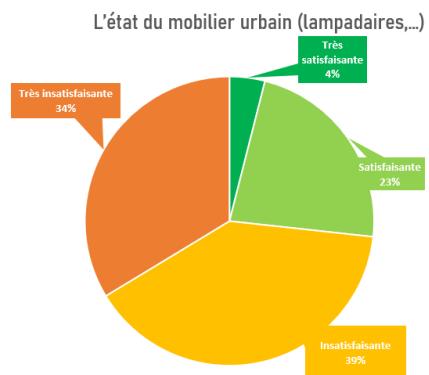
- 85 % des répondants sont insatisfaits concernant la propreté de la rue



- 93 % des répondants sont insatisfaits concernant l'esthétisme de l'espace public



- 59 % des répondants sont insatisfaits de l'éclairage public

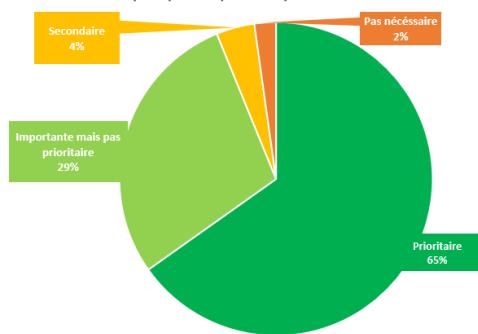


- 73% des répondants sont insatisfaits concernant l'état du mobilier urbain



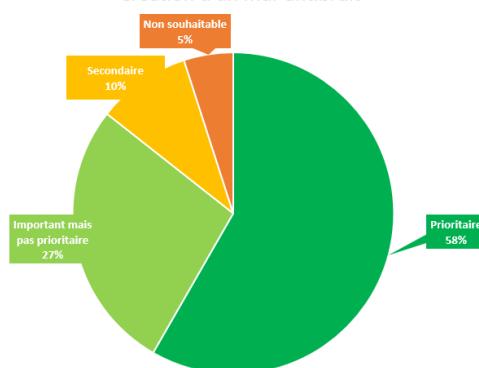
3. Vos usages et attentes

Une végétalisation continue sur le mur longeant le périphérique est pour vous :



- Pour 94 % des répondants, la végétalisation continue sur le mur longeant le périphérique est importante voir prioritaire

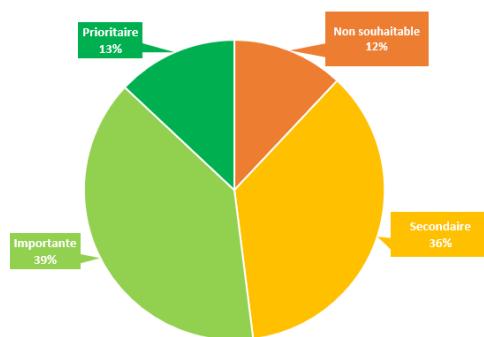
Création d'un mur antibruit



- 85 % des répondants, sont favorables à la création d'un mur anti bruit le long du bd Romain Rolland et de l'avenue du Dr Lannelongue

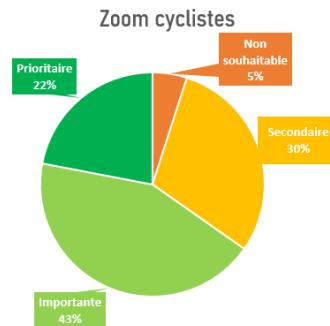


la création de places de stationnement pour vélos



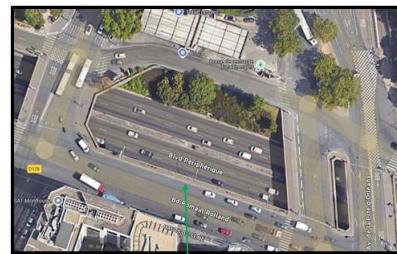
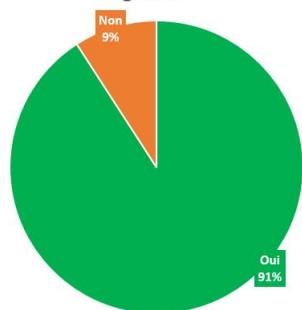
- 52 % des répondants sont **favorables à la création de places de stationnement pour vélos.**

Zoom cyclistes



- Pour les usagers du vélo, 65% pensent important ou prioritaire **la création de places de stationnement.**

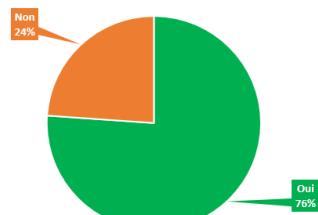
Un recouvrement d'une partie du périphérique au niveau de la porte d'Orléans pourrait être mis à l'étude, seriez-vous favorable pour créer un nouvel espace aménagé, potentiellement végétalisé ?



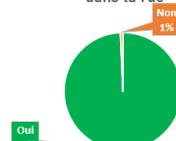
- 91 % des répondants sont **favorables au recouvrement d'une partie du périphérique au niveau de la porte d'Orléans.**



L'espace public étant restreint, êtes-vous favorable à la suppression de places de parking automobile pour permettre d'autres types d'aménagement ?



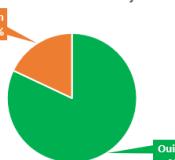
Pour développer la végétalisation dans la rue



Pour élargir les trottoirs



Pour créer une bande cyclable



III. Budgets participatifs : Retour sur le Grand Oral :

Pour rappel : Les budgets participatifs sont lancés depuis le 17 mars. Le 9 septembre 2025 a eu lieu le Grand Oral qui a permis aux porteurs de projet de défendre leur(s) projet(s) devant le jury du quartier Montrouge Est composé des membres du Comité de quartier suivant :

- Monsieur Jean Pierre DAVIAUD
- Monsieur Jacques MELEDJE
- Monsieur Luc SORREL-DEJERINE
- Madame Anne SOURCIS
- Monsieur Dominique CARTERON
- Madame Evin ASLAN

34 projets ont été retenus pour cette édition et sont passés devant les différents jurys du Grand Oral. 23 projets ont été validés et seront soumis au vote des montrougiens du lundi 20 octobre au dimanche 30 novembre 2025. Voici la liste des 23 projets retenus pour le vote (**en rouge, les projets retenus pour le quartier**) :

Liste des 23 projets retenus pour le vote :

1. Jardin partagé et projet artistique Rue Chopin
2. Aménagement de la cour anglaise
3. Marché Victor Hugo : donner un nom aux allées
4. Coussin berlinois au marché Victor Hugo
5. Bouton poussoir av. Jean Jaurès
6. Cadre de fixation pour les vélos
7. Fresque dans la salle d'orchestre du conservatoire
8. Boite à livres
9. De la verdure à la place des barrières
10. Parking vélos devant l'école maternelle Boileau et le conservatoire
11. Utiliser des poubelles jaunes dans les rues de la ville
12. Finalisation de l'espace sport du parc Jean-Loup Metton
13. Espaces canins clôturés à Montrouge
14. **"Des jardins pour les abeilles rue Barbès"**
15. **La rue aux écoles**
16. Ceinture verte sportive
17. Création d'une sculpture commémorant l'abolition de l'esclavage
18. Tampons pour les institutions et commerçants se trouvant sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle
19. "Des bacs végétalisés plus durables"
20. Adapter le bâtiment de la médiathèque aux plus petits
21. Echecs en ville !
22. "Jardin partagé du Vieux-Montrouge "
23. Embellir les rues de Montrouge et lutter contre les dépôts sauvages

Un membre fait remarquer qu'un projet déposé lors des Budgets participatifs concerne le passage des écoles Aristide Briand. Il espère que l'argent alloué au projet ne servira pas uniquement à la réfection de la voirie ou à faire des arceaux vélos. Cette allée est très accidentogène et est de la responsabilité de la Ville en cas d'incidents.

IV. Compte-rendu des travaux et réflexions des Commissions :

Les membres du CQ ont créé des commissions pour constituer des axes de réflexion sur lesquels ils travaillent en autonomie. Pour rappel, chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte rendu à remettre au Pôle Démocratie participative et qui sera ensuite présenté en réunion plénière. Les membres des commissions peuvent solliciter le Pôle démocratie participative pour réserver une salle, rencontrer des élus ou des services de la Ville.

Les 4 commissions du comité sont :

- **Mobilité et accessibilité** : pas de retour.

- **RD920** : pas de retour.

- **Jeunesse** : pas de retour.

- **Vie de quartier** :

Un mail a été envoyé avant la réunion concernant les problèmes que rencontrent actuellement les commerçants du Boulevard du Général de Gaulle. Beaucoup de locaux sont vides :

Franprix : Les rayons sont vides, les frigos ne fonctionnent plus, les horaires ne sont plus respectés, des cartons parquets un peu partout dans le magasin à cause du service de livraison (relais colis). Quel est le devenir de ce magasin ?



Rapidmarket : au bout du Boulevard du Général de Gaulle dans la rue de la Vanne. Une affiche indiquant un changement de propriétaire figure sur la devanture. Qu'en est-il ?

Les membres du Comité de quartier souhaiteraient rencontrer Monsieur Patrice CARRÉ, Maire-Adjoint aux commerces et Monsieur Emmanuel LE BASSARD, Manager du Commerce, afin de discuter du devenir de tous ces commerces.

V. Echanges, remarques et questions diverses :

Quand les toilettes du square Jean-Moulin seront-ils réouverts ?

Réponse : La Ville est toujours en attente de la fin des travaux de désinstallation de l'ancien prestataire. Cela est prévu pour la fin de l'année afin de permettre au nouveau prestataire JC DECAUX de terminer l'installation des nouveaux sanitaires.

Date de la mise en place des feux tricolores sur la D920 ?

Réponse : les travaux devraient commencer au plus tôt fin octobre, début novembre 2025.

Quelle est la fréquence de nettoyage de la rue de la Vanne (déchets présents dans la partie plantation pendant plusieurs semaines) ?

Réponse : Il y a eu un souci d'intervention effectivement au niveau des zones plantées végétalisées. Des interventions auront lieu deux fois par semaine pour nettoyer les espaces verts.

Sécurisation (zonage) de l'arrêt de bus du square Jean-Moulin sous le même modèle que celui de Gabriel Péri ? (Av Aristide Briand)

Réponse : le projet est désormais terminé. C'est en raison de la largeur des voies qu'un quai n'a pas été créé entre la piste cyclable et la chaussée, comme c'est le cas pour l'arrêt d'en face, et ceux de Gabriel Péri.

Questions posées lors de la réunion :

Depuis les travaux de réaménagement de la RD920, les garde-corps qui permettaient aux piétons de se protéger situés au milieu des passages piétons entre la rue Gabriel Péri et le boulevard Barbès ont été retirés. Cela crée un climat anxiogène lors de la traversée car il n'y a plus d'espace de protection si des piétons n'ont pas le temps de traverser entièrement la voie. Serait-il possible de réinstaller ces garde-corps ? Est-ce que le feu peut également être prolongé de 10 secondes pour permettre de traverser plus facilement ?

Réponse : c'est techniquement possible, mais le CD92 a déjà optimisé les temps de passage tout le long de la RD920 et ce carrefour est certainement le plus complexe de Montrouge.

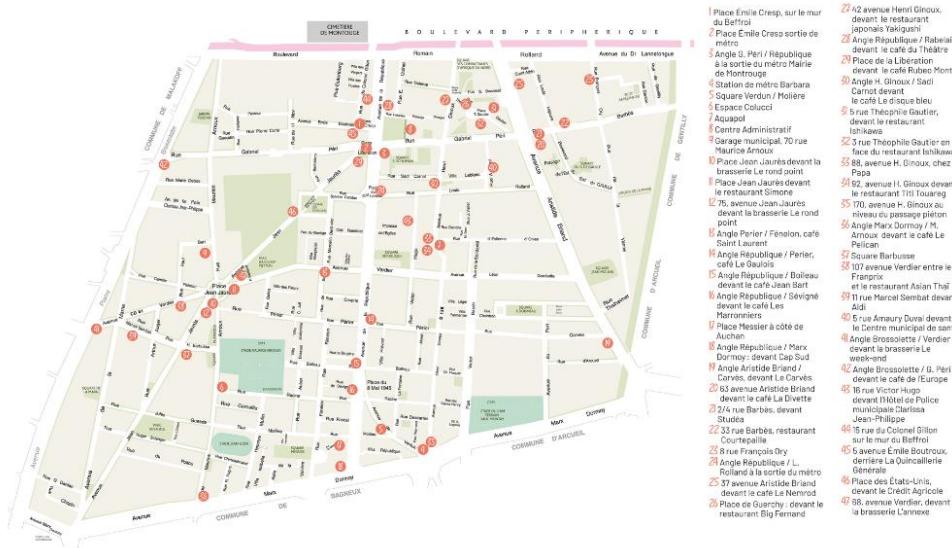
Même demande concernant la durée du feu Du boulevard Barbès entre les rues de la Vanne et François Ory, serait-il possible de rallonger la durée du feu pour permettre aux familles accompagnées d'enfants d'avoir le temps de traverser.

Réponse : le temps de traversée des piétons est de 8 secondes avec îlot central, ce qui est le temps « classique » de traversée. Il est nécessaire de faire la traversée en 2 temps pour les personnes qui marchent lentement. Mais on peut demander à SITER s'ils peuvent le rallonger à 10 secondes.

Serait-il possible de mettre un cendrier au niveau du tabac « La Divette » 63 avenue Aristide Briand. De nombreux mégots jonchent le sol dans le renforcement à côté du bureau de tabac ? Où en est la pose en général des cendriers prévus dans le quartier ? Y-a-t-il un plan des divers emplacements ?

Réponse : la campagne d'installation des cendriers dans la Ville est terminée pour 2025. Un point pourra être fait pour le budget 2026, mais le cendrier au niveau du 63 avenue Aristide Briand est déjà installé. Voici la carte précisant les emplacements des cendriers installés en 2025 :

Carte des cendriers de rue



Des travaux ont été effectués boulevard du Général de Gaulle près de la Crèche, au niveau des jardinières dégradées. Qui s'est occupé des travaux ? Est-ce qu'une convention avec le bailleur INLI et la Ville a été signée ? Si oui, est-ce que les bancs blancs du boulevard du Général de Gaulle vont être changés et est-ce que la Ville va venir verbaliser les 2 roues motorisés qui sont en permanence garés sur le trottoir ?

Réponse : Les travaux au niveau de la jardinière ont été effectués par la copropriété et les végétaux plantés par la régie Espaces Verts. Concernant la zone des bancs, une convention est en cours pour que la Ville puisse intervenir sur le trottoir.

Pourquoi y a-t-il juste un panneau « Interdit au 3,5 tonnes » angle de la rue de la Vanne et du boulevard du Général de Gaulle, allant vers la rue Thalheimer et pas dans la direction vers la rue Barbès ? De nombreux camions de plus de 3,5 tonnes sont toujours

garés près de l'école malgré l'interdiction. Est-ce que de la verbalisation est prévue pour empêcher ce stationnement illégal ?

Réponse : Il n'y a pas de panneau rue de la Vanne dans la direction de la rue Barbès afin de permettre aux camions qui circulent sur le boulevard du Général de Gaulle de repartir vers la rue Barbès. Quant à l'arrêté, il doit être respecté, il y a déjà eu de nombreuses verbalisations et la Ville a mis en place un point fixe de la Police Municipale entre 7h45 et 8h30 tout le mois d'août.

Est-il possible de mettre une bande pour les non-voyants devant le 62 rue de la Vanne (Résidence Arpavie) au niveau de l'arrêt du Monbus ?

Réponse : la Ville va en faire la demande à VSGP.

Les membres du Comité de quartier font remarquer que de nombreuses malfaçons concernant les pavés de la rue de la Vanne sont toujours présentes :

- Devant l'entrée du passage de l'école ;
- Devant le 35, rue de la Vanne ;
- En face la caserne des pompiers
- Angle de la rue du Général de Gaulle.

Les gardes joints sont trop importants et s'enfoncent. Cela provoque des difficultés lors des passages avec les poussettes, trottinettes ou des chaussures à talon.

Réponse : la Ville va en faire le retour à VSGP.

Qu'est-il prévu angle de l'avenue du Dr Lannelongue et la rue de Gentilly ? Un projet devait avoir lieu, ou en est-il ?

Réponse : Le projet n'est toujours pas défini actuellement.

Qu'est-il prévu au-dessus de l'immeuble où est situé le ADA de l'avenue Aristide Briand ? Est-ce qu'une élévation d'étage est prévue ? Un Hôtel ?

Réponse : le projet n'est toujours pas défini actuellement, plusieurs opérateurs travaillent pour acquérir le lieu.

Que vont devenir les extérieurs du parking Renault au niveau du 48 rue de la Vanne ?

Réponse : la Ville est en procédure pour acquérir la parcelle, l'idée est de créer un espace vert ouvert sur la rue de la Vanne.

Pourquoi des véhicules et plus particulièrement ceux des locations de voitures sont en permanences garés sur les anciens emplacements de l'avenue Aristide Briand ? Cela sous entend qu'ils circulent sur la piste cyclable pour y accéder alors que c'est interdit. Est-ce que ces véhicules sont verbalisés ?

Réponse : L'information a été remontée plusieurs fois à Indigo. La Police Municipale veille également lorsqu'il s'agit de voitures ventouses.

L'entreprise qui se situe dans le parking de la Maison des Associations (entrée rue de la Vanne) doit veiller à ne pas entreposer n'importe où son matériel et faire attention à respecter le passage des riverains.

Réponse : Ce lieu est utilisé comme zone de stockage par la Ville et certains prestataires. Un rappel a été fait pour signaler le problème et faire en sorte de laisser un passage sécurisé pour les riverains.

Pour finir, les membres du Comité de quartier Montrouge Est souhaiteraient rencontrer Monsieur Paul-André MOULY, Maire-Adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public lors de la prochaine réunion.

Remerciements de Monsieur Jean-Pierre DAVIAUD et de M. Jacques MELEDJE pour la qualité des échanges. Ils mettent ensuite fin à la réunion à 20h30.

Informations supplémentaires :

La prochaine réunion du Comité de quartier Montrouge Est se déroulera en janvier. Le Pôle démocratie participative donnera la date exacte avant fin octobre.

Pour rappel, toutes les questions doivent parvenir par mail « comitedequartier@ville-montrouge.fr » au moins 15 jours avant la prochaine réunion.

Contact :

comitedequartier@ville-montrouge.fr

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :
<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :

<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>